

G/R

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI.-

Ruhengeri, le 5 octobre 1953.-

N° 2776 /Huis.-

A Monsieur l'Huissier FIEVEZ H

à

B U K A V U

Monsieur l'Huissier,

Suite à votre lettre 4.237/E/3/5.C.5687 du
25 septembre 1953, j'ai l'honneur de vous faire parvenir
l'assignation civile à Monsieur RAMELOT de Ruhengeri.-

L'HUISSIER, M. POCHEP.-

mh.

Ruhengeri



6668

CONGO BELGE
BELGISCH - CONGO

N° 4237/E/3/RC.5687

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°

Antwoord op nr

du 19
van

2 ANNEXE^S

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :

assignation civile
UNICONGO c/RAMELOT

Monsieur l'Huissier
de et à
RUHENGARI.

Bukavu, le 25 septembre 1953.
den

Copie pour information à Mr. le Greffier du
Tribunal de Ière Instance de Bukavu.

9823/Huis/I
29.9.53

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, en original et copie, une assignation pour l'affaire en la cause émargée.

L'intéressé serait actuellement dans la région de Ruhengeri.

Je vous saurais gré de bien vouloir me renvoyer l'original de l'exploit dès signification.

L'Huissier, Piévez H,

Declaux et Cie Philippe

Philippe Le 24 1 1917

Musée HOPITAL - KUHENBERG

Doit

pour vente et livraison de ce qui suit :

IMPRIMERIE ELISABETHVILLE 38881

300 K. grs - haricot

à 2,50 /s = 750 /s.

Mahatma
Declaux et Cie

Salim bin Said Eri
Rukungiri

Monsieur Pochet (Hopital Rukungiri) Le 24/11/1957
Doit

pour vente et livraison de ce qui suit :

IMBELCO-ELISABETHVILLE 41334

500 kgs de haricots à 2,5f = 1250f.

Recu paiement de 500 kgs
soit 1250 f.

Temoins
M. Pochet Serufiji

Ruggero W.
Pochet